

Avis voté en plénière du 15 novembre 2017

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Nacer Kettane : « La vertu première de ce rapport et de cet avis est de nous indiquer un chemin, de nous inciter à réfléchir, à prendre conscience qu'en France la culture ne peut plus être pensée comme autrefois.

Que la démocratie, culturelle notamment, conquête fragile et précieuse doit se mériter par un combat de tous les jours.

Que la démocratisation culturelle n'est finalement qu'un outil à son service « mettant en musique » les droits culturels.

« Nous sommes un pays libre et une démocratie car nous n'avons pas peur de la culture » clamait Cyril Seassau en audition.

Où partout où la démocratie est en déclin, la culture est en déclin !

Où l'art fait peur car il est la forme suprême du pouvoir. S'inspirant de territoires multiples et variés, il est fait de ruptures et de transgression.

Longtemps les politiques culturelles ont violemment décidé de ce qui était bon ou pas bon en pratiquant une démocratisation contre-productive.

Or la démocratie culturelle exige un rapport à la culture où les formes de participation à la vie culturelle et artistique supposent dorénavant qu'il faut penser le droit à la culture comme un droit humain intégré durablement dans le magistère régalien où la formation et la diffusion des savoirs, condition sinequanone de l'émancipation individuelle et collective, doit accompagner l'individu toute sa vie.

Aujourd'hui chacun est un média à lui tout seul et la citoyenneté numérique, une formidable opportunité pour la démocratisation culturelle

L'accès gratuit aux services grâce à Internet fonde les contours d'une révolution culturelle dont les contours et prolongements sont infinis pour installer définitivement la culture partout, pour tous et par tous.

Où dans notre pays les disparités et inégalités sont encore trop criantes.

Où il faut rompre l'effet de seuil pour rendre plus accessibles et plus familiers les lieux culturels dont il faut faire des lieux du quotidien.

Oui il faut baisser les tarifs des théâtres publics, étendre les horaires de gratuité des musées.

Oui il faut repenser la centralité des métropoles et redistribuer affectations et scènes nationales.

Oui l'Etat doit s'impliquer davantage dans une responsabilité partagée avec les citoyens et garantir toujours plus d'égalité pour l'accès à la culture.

Et ce n'est pas Emmanuel Macron qui me contredira alors qu'il vient dans son discours de Tourcoing d'insister avec force sur trois des recommandations – préconisations de cet avis.

L'éducation artistique et culturelle tout au long de la scolarité, des bibliothèques ouvertes le week-end et plus accessibles, un PASS Culture permettant aux plus jeunes notamment de franchir la barrière financière, en étant aussi acteurs de la culture comme le rappelle l'avis.

En outre, en soulignant le besoin de considération et le droit à la dignité de tout un chacun, le Président de la République veut rappeler cette évidence :

Il n'existe pas de culture sans femmes et hommes debout ! Alors, oui Marie-Claire, en avant vers la démocratie culturelle et voilà pourquoi je voterai cet avis ».

Olga Trostiansky : « Cher.e.s Collègues, Je dédie mon intervention à Françoise Héritier, célèbre anthropologue féministe.

Le génie a-t-il un sexe? Les femmes peuvent-elles être de grands hommes ? La sociologue Christine Deprez dans un ouvrage répond que oui.

Pourtant les femmes sont absentes des manuels scolaires, des livres d'histoire, alors qu'elles aussi elles ont accompli de grandes choses. Pendant longtemps, les femmes n'étaient pas autorisées à créer, à inventer, car elles étaient considérées comme incapables.

Aux femmes, la procréation, aux hommes, la création. Pendant des siècles, il était interdit aux femmes de pratiquer des activités autres que les activités domestiques, où elles sont isolées.

Donc merci de cette opportunité d'éclairer la démocratie culturelle au regard du théâtre des inégalités femmes hommes!

Des chiffres datant de 2006 sont toujours d'actualité :

88 pour cent de directeurs dans les théâtres nationaux et dans les maisons d'opéra, 80 pour cent de directeurs dans les centres chorégraphiques nationaux et les centres dramatiques nationaux.

Les inégalités professionnelles sont maintenues dans les métiers de la culture mais aussi pour les femmes artistes ;

La représentation des femmes dans les œuvres d'art est souvent stéréotypée : cela contribue à maintenir en l'état des représentations sociales inégalitaires et sexistes.

Les stéréotypes de sexe à l'œuvre dans la société entraînent aussi les filles et les garçons à se tourner vers des pratiques culturelles différenciées ; les propositions qui tendent à œuvrer à la parité dans les professions culturelles et à prévoir des actions de formation et de sensibilisation à l'égalité dans les établissements d'enseignement artistiques auprès des étudiants et étudiantes et des enseignants et enseignantes sont à encourager.

Par ailleurs dans le cadre des journées du patrimoine, on célèbre principalement des œuvres masculines. L'objectif est donc de mettre en évidence l'héritage produit par les femmes qui a été en grande partie invisibilisé, afin de parvenir à un héritage mixte et égalitaire. Cela pourrait se faire avec les journées du Patrimoine.

Pour conclure, une des déclarations de l'Unesco : en tant que moteur et facteur de développement durable, la culture détermine la façon dont les individus comprennent le monde actuel ; l'égalité entre les femmes et les hommes est essentiel à la mise en œuvre d'un développement plus inclusif et durable.

Vous l'avez compris, pour donner la place qui leur revient aux femmes de talent, la généralisation d'actions est indispensable pour construire une société égalitaire. Chers Collègues, construisons et partageons une culture de l'égalité !

Avec tous et toutes et pour tous et toutes ».